

TSX INC.

AVIS DE PROJET DE MODIFICATION ET SOLLICITATION DE COMMENTAIRES

TSX Inc. (la « **TSX** ») publie le présent avis de projet de modification et sollicitation de

avait une incidence sur le cours de clôture à la TSX, la TSX diffuserait un cours de clôture révisé à 17 h. Le cours de clôture à la TSX, le cours acheteur à la TSX et le cours vendeur à la TSX seront initialement communiqués au moyen d'un nouveau type de message unique dans les flux de données en temps réel de niveau 1. La TSX pourrait, dans le futur, diffuser ces renseignements dans d'autres flux de données en fonction des commentaires des clients et pour répondre à leur demande à cet effet.

Calculs et exemples

1. Calcul du cours acheteur à la TSX et du cours vendeur à la TSX

Le cours acheteur à la TSX et le cours vendeur à la TSX seront dérivés du dernier cours acheteur et du dernier cours vendeur comme précisé ci-après.

- a) En présence d'un meilleur cours acheteur et vendeur à la TSX (« **TBBO** ») au cours des 10 dernières minutes de la séance de négociation régulière :

le cours acheteur à la TSX correspondra au CMPT du meilleur cours acheteur à la TSX (« **TBB** ») pendant cette période;

le cours vendeur à la TSX correspondra au CMPT du meilleur cours vendeur à la TSX (« **TBO** ») pendant cette période.

Exemple 1.a				
	Heure	TBB	TBO	Durée (secondes)
1	15 h 50 min 0 s	10	10,1	312 secondes
2	15 h 55 min 12 s	10,01	10,1	287 secondes
3	15 h 59 min 59 s	10,02	10,1	< 1 seconde = arrondi à la hausse à 1 seconde
		TBB = 10,0048 (CMPT)	TBO = 10,1 (CMPT)	Durée totale : 600 secondes

- b) En l'absence d'un TBBO au cours des 10 dernières minutes de la séance de négociation régulière :

le cours acheteur à la TSX correspondra au dernier TBB de la séance de négociation en cours;

le cours vendeur à la TSX correspondra au dernier TBO de la séance de négociation en cours.

Exemple 1.b			
	Heure	TBB	TBO
1	13 h 50 min 0 s	10	10,1
2	14 h 15 min 12 s	10,01	10,1
3	15 h 0 min 0 s	10,02	10,11
		TBB = 10,02 (dernier TBB)	TBO = 10,11 (dernier TBO)

2. Calcul du cours de clôture à la TSX

Vous trouverez ci-après le mode d'établissement du cours de clôture à la TSX.

- a) Dans le cas d'un FNB, le cours sera dérivé d'un cours de clôture comme suit :
- i. En présence d'un dernier cours vendeur à la TSX (« **TLSP** ») au cours des 10 dernières minutes de la séance de négociation régulière, le cours de clôture à la TSX correspondra au TLSP.

Exemple 2.a.i				
	Heure	TBB	TBO	TLSP
1	15 h 50 min 0 s	10	10,1	
2	15 h 55 min 12 s	10,01		

2	15 h 55 min 12 s	10,01	10,1		287 secondes
3	15 h 59 min 59 s	10,02	10,1		< 1 seconde = arrondi à la hausse à 1 seconde
		TBB = 10,0048 (CMPT)	TBO = 10,1 (CMPT)		Durée totale : 600 secondes
Cours de clôture dérivé = point médian entre le CMPT du TBB et le CMPT du TBO = 10,05					

- iii. En l'absence d'un TBBO au cours des 10 dernières minutes de la séance de négociation régulière, le moment du TLSP par rapport au dernier TBBO sera évalué comme suit :

Exemple 2.a.iii		
	Moment du TLSP par rapport au TBBO	Provenance du cours de clôture dérivé
1	TLSP postérieur au dernier TBBO	TLSP
2	Dernier TBBO postérieur au TLSP	Point médian du dernier TBBO
3	Pas de TLSP pendant la séance de négociation en cours	Point médian du dernier TBBO

- iv. En l'absence de TLSP et de TBBO pendant la séance de négociation régulière en question, le cours de clôture à la TSX correspondra au cours de clôture à la TSX de la veille ou, à défaut, au TLSP de la veille.

b) Dans le cas d'un titre autre qu'un FNB, le cours sera dérivé :

- i. du cours de clôture ODC calculé, dans le cas de titres admissibles aux ODC;
- ii. du dernier cours vendeur, dans le cas de tout autre titre.

Date prévue de la mise en œuvre

La TSX devrait commencer à diffuser ces trois nouvelles données de même qu'à les identifier à titre de données dérivées sur ses flux de données à compter de juin 2021. La mise en œuvre des modifications proposées est prévue à la suite de l'obtention de son approbation réglementaire. La TSX informera les participants au marché que ces données portent désormais le nom de cours de clôture à la TSX, de cours acheteur à la TSX et de cours vendeur à la TSX.

Incidence prévue

Il est attendu que les modifications n'auront aucune incidence négative sur les marchés. La TSX s'attend à ce que les modifications permettent d'établir la valeur liquidative des FNB et des

ANNEXE A
VERSION MARQUÉE DU LIBELLÉ MODIFIÉ DES RÈGLES
DE LA BOURSE DE TORONTO

PARTIE 1 – INTERPRÉTATION

Règle 1-101 Définitions (modifié)

[...]

(2) Sauf indication contraire du contexte, les termes employés dans une exigence de la Bourse et

[...]

« cours de clôture à la TSX »

- a. Pour un fonds négocié en bourse, le cours de clôture dérivé, calculé de la manière prescrite par la Bourse;
- b. pour un titre autre qu'un fonds négocié en bourse, le dernier cours vendeur.

Ajouté (le ## ## 2021)

« dernier cours vendeur à la TSX » Dernier cours vendeur dérivé, calculé de la manière prescrite par la Bourse.

Ajouté (le ## ## 2021)

« dernier cours acheteur à la TSX » Dernier cours acheteur dérivé, calculé de la manière prescrite par la Bourse.

Ajouté (le ## ## 2021)